



## INFORMATIONS

⇒ **ADRESSE : Gymnase Michel Ricard - 15, rue Henri Sainte Claire Deville - 92500 Rueil-Malmaison**

⇒ **CLUBS ENGAGÉS : 11 clubs**  
**ANTONY, BOIS COLOMBES, CHATILLON, CLAMART, COURBEVOIE, FONTENAY AUX ROSES, ISSY LES MOULINEAUX, LE PLESSIS ROBINSON, RUEIL-MALMAISON, SEVRES et SAINT-CLOUD**

⇒ **JUGEMENT :**

**La réunion de juge se tiendra samedi à 13h30 et dimanche à 8h30. Chaque Club est tenu d'être représenté par deux juges minimum pour toute la durée de la compétition. Les juges devront être dans une tenue vestimentaire correcte (bleu marine ou noire, haut blanc, veste et pantalon ou jupe).**

⇒ **MUSIQUES : Les musiques doivent être impérativement déposés sur DJ GYM avant le 20 janvier 2020. Prévoir une clé USB avec nom du club à la sono pour tous les ensembles en cas de problème.**

**ENGAGEMENTS : Rappel : 10,00 € par gymnaste individuelle engagée en régional B et 18,00€ par ensemble et duos.**

**Pour le challenge Happy Gym Loisirs : 2€ par individuel et 5 € par ensemble.**

**Païement par virement avant le 20 janvier 2020 :**



### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06072	00020766901	40	EUR

Domiciliation  
CCM ARTDONYS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 1027 8060 7200 0207 6690 140

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFR2A

Domiciliation  
CCM ARTDONYS  
CLAMART  
10 AVENUE JEAN JAURES  
92140 CLAMART  
☎ 0 820 099 853 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Titulaire du compte (Account Owner)  
CTE DÉPART GYMNASTIQUE HTS  
SEINETS DE SEINE  
MAISON DES SPORTS  
1 PLACE JULES HUNEBELLE  
92140 CLAMART



**Indiquer en motif : GR\_deptindivs\_nom du club\_numéro du club**

Paiement par chèque uniquement sur place le jour de la compétition. Les chèques sont à libeller à l'ordre du CD 92 de gymnastique et joindre le bordereau de paiement.

⇒

⇒ **REGLEMENTATION** : Les entraîneurs devront être en tenue (cf. brochure général de la FFG). Les gymnastes doivent être en tenue de compétition au palmarès.

⇒ **RESTAURATION** : Une buvette sera à votre disposition.

⇒ **ENGAGEMENTS** : En cas de forfait avant la date de forclusion, l'engagement est dû mais pas besoin de justificatif, au-delà l'engagement est dû par le club et un justificatif (Certificat médical, attestation employeur, attestation établissement scolaire) sera demandé.

⇒ **CONTROLE DES LICENCES/ENGINS** : un contrôle des licences et des engins sera effectué avec la composition d'équipe. **Il est rappelé aux clubs que la licence avec photo devra être présentée à ce moment.**

⇒ **STATIONNEMENT** : Un parking se situe sous le gymnase.  
**Merci de faire circuler cette information auprès des parents des gymnastes.**



## PLAN D'ACCES AU GYMNASSE

**Adresse : Gymnase Michel Ricard – 15, rue Henri Sainte Claire Deville – 92500 Rueil-Malmaison**

